

Île-de-France, Essonne
Milly-la-Forêt

Milly-la-Forêt, présentation de l'opération d'inventaire

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91001139
Date(s) de rédaction : 2025
Cadre de l'étude : inventaire topographique

Désignation

Aires d'études : Milly-la-Forêt
Île-de-France, Essonne
Milly-la-Forêt
Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Présentation

1. Contexte de l'opération

En partenariat avec la Ville de Milly-la-Forêt et le Parc naturel régional du Gâtinais français, le service Patrimoines et Inventaire de la Région Île-de-France a réalisé, entre avril 2025 et juillet 2026, l'étude du cœur historique de la commune de Milly-la-Forêt.

Si plusieurs diagnostics patrimoniaux ont été réalisés par le service Patrimoines et Inventaire dans ce département[1], à Milly les repérages n'avaient concerné que le patrimoine industriel. Aucun inventaire approfondi n'avait été entrepris sur cette partie du territoire essonnien, ni d'ailleurs au sein du Parc naturel régional du Gâtinais français dont le périmètre s'étend aussi sur une partie du département de la Seine-et-Marne.

Les inventaires topographiques menés par le service régional de l'Inventaire ont déjà permis d'étudier près de quarante communes de l'Essonne[2], notamment dans les cantons d'Étampes et d'Arpajon, puis dans le nord du département, sur les secteurs d'Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste, Juvisy-sur-Orge, Draveil et Vigneux-sur-Seine.

L'opération menée à Milly-la-Forêt s'inscrit donc dans la continuité de cette couverture départementale, tout en l'étendant à un secteur du sud-est de l'Essonne encore peu étudié. Elle permet également d'approfondir la connaissance historique et architecturale du Gâtinais, et plus particulièrement du Gâtinais français, qui dépendait du gouvernement d'Île-de-France sous l'Ancien Régime.

2. Délimitation de l'aire d'étude et cadre chronologique

L'opération d'inventaire topographique porte sur le centre ancien de Milly-la-Forêt, composé du noyau urbain associé au château de la Bonde, de l'ancienne ville close, de l'ensemble bâti du château du Rousset et des faubourgs anciens, soit les zones UA et UC du Plan Local d'Urbanisme[3]. Ces différents secteurs (à l'exception de l'ensemble du Rousset situé en écart), qui constituent le centre ancien de Milly, présentent des formes urbaines et architecturales communes qui se distinguent nettement du tissu pavillonnaire environnant.

Le reste du territoire communal a été pris en charge par le Parc naturel régional, qui réalise depuis 2011 des opérations de recensement du patrimoine effectuées à la parcelle et portant sur les éléments bâtis antérieurs à 1950.

Le cadre chronologique retenu pour cette opération est celui généralement investi par l'Inventaire général : du Moyen Âge à trente ans avant nos jours.

3. Intérêt scientifique et enjeux de l'étude

Pôle administratif et touristique majeur de la Communauté de communes des deux vallées et du Parc naturel régional du Gâtinais français, Milly-la-Forêt possède un paysage urbain et architectural remarquable. Plusieurs de ses monuments,

protégés au titre des Monuments historiques, témoignent de la richesse de son histoire : le menhir situé au lieu-dit de la Pierre Droite, la chapelle Saint-Blaise bâtie au XII^e siècle, les vestiges du Moustier de Péronne détruit pendant la guerre de Cent Ans, l'église Notre-Dame de l'Assomption, le domaine de la Bonde, la halle, qui atteste de l'importance commerciale de Milly à partir du dernier quart du XV^e siècle, ou encore la maison Jean Cocteau qui rend compte de l'attrait des Parisiens pour la commune au milieu du XX^e siècle.

Dès les années 1920, le service des Monuments historiques s'est préoccupé de la conservation du patrimoine bâti milliacois. En effet, la halle est classée en 1923 et l'église est inscrite en 1926. Suite à la promulgation de la loi du 25 février 1943 instituant les périmètres de protection des abords des monuments historiques, une grande partie du tissu urbain ancien de Milly a de fait été placée sous la surveillance du service des Monuments historiques.

Ces premières protections ont été complétées en 1969 par l'inscription au titre des Monuments historiques de la maison à tourelles dite maison Jean Cocteau, en 1982 par celle de la chapelle Saint-Blaise-des-Simples[4], en 1984 par l'inscription partielle de la salle basse de l'ancien Moustier de Péronne, puis en 1996 par celle du château et de son domaine historique. La loi du 2 mai 1930, relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, a aussi été mobilisée. L'aire d'étude, en raison de son caractère pittoresque, est en effet concernée par trois des cinq Sites inscrits existants sur le territoire milliacois, créés entre 1946 et 1980[5].

L'ensemble de ces dispositifs patrimoniaux a permis la conservation du patrimoine monumental de la commune et la préservation de la morphologie du centre ancien. Pour accompagner l'évolution de ce secteur, une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) a été créée en 2000.

Dans ce contexte, l'Inventaire de Milly-la-Forêt avait pour objectif de conduire à une compréhension fine tant des éléments bâtis publics et privés que du tissu urbain, l'ambition étant non seulement de révéler l'identité architecturale propre à l'aire d'étude mais aussi d'approfondir l'histoire urbaine de la ville ancienne.

Un ensemble urbain ancien comme celui de Milly se compose d'une accumulation de strates historiques, qui témoignent des périodes de prospérité et de déclin qu'a connues la ville au cours des siècles. L'étude de la morphologie urbaine et celle du développement historique et économique permettent donc d'identifier les phénomènes qui sont à l'origine du paysage urbain actuel.

4. Méthodologie et moyens mobilisés

a) Méthodologie et approche du terrain d'étude

L'opération s'est déroulée selon la méthodologie de l'Inventaire général[6]. Dans un premier temps, un repérage du bâti à la parcelle a été effectué de manière exhaustive sur l'ensemble du centre historique, et de manière ponctuelle sur le reste du territoire communal. L'ensemble des données recueillies a été confronté aux ressources documentaires pour permettre une sélection des éléments les plus remarquables. Ceux-ci, retenus pour leur exceptionnalité ou leur intérêt au regard de l'histoire, de l'art, des sciences ou des techniques, ont fait l'objet d'une étude et d'une notice individuelle. Le reste du bâti a été analysé à travers des dossiers de synthèse élaborés par typologies architecturales ou par grandes thématiques et illustrées d'exemples représentatifs.

b) Moyens humains

- Pilotage scientifique de l'opération : Géraldine Baglin, chercheuse Région chargée de l'étude (planification, coordination de l'équipe projet, information).

- Contrôle scientifique et technique : Sophie de Moustier, cheffe du service Patrimoines et Inventaire de la Région Île-de-France ; Solène Amice, adjointe à la cheffe de service ; Julie Faure, chercheuse Région (suivi, évaluation et validation scientifiques, accompagnement et arbitrage technique).

- Recherche sur le centre historique : Géraldine Baglin, chercheuse Région (état des connaissances et recherche documentaire ; enquête de terrain, production et traitement des données).

Clémence Pierre, étudiante en master 2 Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et des sites à l'Université Rennes 2 et stagiaire au SPI entre mai et novembre 2025, a contribué à la réalisation du repérage et a réalisé trois notices individuelles.

- Recherche sur le reste du territoire communal : Coralie Blondeau, chargée de mission Patrimoine et Culture, PNR du Gâtinais français (état des connaissances et recherche documentaire ; enquête de terrain, production et traitement des données).

- Photographie : Stéphane Asseline, photographe Région (prises de vue, numérisation, reproductions).

- Cartographie : Diane Betored, géomaticienne et cartographe Région (sélection et définition des fonds de carte, restitution cartographique des données de l'opération).

- Dossiers électroniques : Marie Canivet, administratrice de bases de données Région (validation technique, publication des dossiers).

-
- [1] TOZER Guillaume et MARCHAND Maud, *Diagnostic patrimonial Centre-Essonne. Communes des cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy*, 2009 ; MARCHAND Maud et CHOUREAU Suzanne, *Diagnostic patrimonial Centre-Essonne. Cantons de Dourdan et de Saint-Chéron*, 2011 ; PIERROT Nicolas et PILON Mathilde, *Diagnostic du patrimoine industriel de l'Essonne*, 2014 ; MARCHAND Maud et PHILIPPE Emmanuelle, *Diagnostic patrimonial, patrimoine urbain et paysager de l'OIN Saclay*, 2014 ; BLANC Brigitte, PHILIPPE Emmanuelle et ESTIGNARD Marie-Laure, *Diagnostic patrimonial des grands ensembles de l'Essonne*, 2016.
- [2] DUHAU Isabelle et FRITSCH Julia, *Canton d'Etampes*, 1973 ; 1992 ; AUDUC Arlette, *Canton d'Arpajon*, 2000 ; BLANC Brigitte, *Athis-Mons*, 2004 ; BLANC Brigitte, *Paray-Vieille-Poste*, 2004 ; LE BAS Antoine, *Juvisy-sur-Orge*, 2007 ; BLANC Brigitte, *Draveil*, 2008 ; BLANC Brigitte, *Vigneux-sur-Seine*, 2008.
- [3] Plan de zonage Centre-bourg, PLU Commune de Milly-la-Forêt, approuvé le 18 décembre 2019.
- [4] L'arrêté du 17 février 1982, relatif à l'inscription au titre des Monuments historiques de la chapelle, a été annulé par l'arrêté du 6 mai 2015 portant classement en totalité de l'édifice. Cf. Notice PA00087957, <https://pop.culture.gouv.fr>.
- [5] Les Sites inscrits correspondant à l'aire d'étude sont les suivants : le Site inscrit du Parc du château du Rousset (arrêté du 18 janvier 1946) ; le Site inscrit du Château de la Bonde, de la maison Jean Cocteau et de l'église (arrêté du 20 décembre 1972) ; enfin, le Site inscrit du Centre ancien de Milly-la-Forêt (arrêté du 24 décembre 1980) qui englobe le Site inscrit des Boulevards et de la place de l'église créé par arrêté du 18 juin 1946. Cf. « STAP 91 : Liste des servitudes du département », <https://www.essonne.gouv.fr>.
- [6] VERDIER Hélène (dir.), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général...*, 2007, p. 37 à 39.

Illustrations



Vue paysagère de Milly depuis le sud-ouest, au niveau du rond-point de la route départementale 1.

Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100722NUC4A

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Le centre historique de Milly-la-Forêt : présentation de l'aire d'étude (IA91001140) Île-de-France, Essonne, Milly-la-Forêt

Auteur(s) du dossier : Géraldine Baglin

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue paysagère de Milly depuis le sud-ouest, au niveau du rond-point de la route départementale 1.

IVR11_20259100722NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation